



## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SERVICES-CONSEILS

Dans le cadre du programme d'accompagnement services-conseils TAQ vise à répondre à vos besoins spécifiques en vous offrant une banque de **15 heures avec un expert** (jusqu'à concurrence de 2 500\$), selon l'enjeu dont vous voulez traiter, dans le cadre des quatre volets ciblés :

- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière
- Services juridiques
- Services-conseils généralistes

### QUI PEUT PRÉSENTER UN PROJET?

Toute entreprise touristique autochtone dont au moins 51 % des parts sont détenues ou contrôlées par des Autochtones et qui exercent leurs activités au Québec est admissible au programme, peu importe son stade de développement.

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ? D'UN PROJET?

Vous devrez démontrer que votre projet nécessite de l'accompagnement d'un expert et que le résultat visé sera atteint grâce au soutien demandé.

### DÉPENSES ADMISSIBLES

Honoraires professionnels d'un expert qui œuvre dans l'un des volets ciblés  
Important : Toutes les actions de votre projet doivent être achevées avant le 31 mars 2025.



**FAITES VOTRE DEMANDE** dès maintenant, en remplissant le [formulaire de demande](#).

*Ce programme de soutien au développement de l'offre est rendu possible grâce à Tourisme Québec*

**CE PROGRAMME  
EST OFFERT  
JUSQU'À ÉPUISEMENT  
DE L'ENVELOPPE  
ANNUELLE**

